

## **QUAI DEZOUMS – ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Observations émises par voie électronique le 10/03/2017 :**

- Monsieur Sylvain LEDUCQ**
- Monsieur Josian ALEMAN, docker au port de Port-Vendres**
- Monsieur Maxime GATTO, docker au port de Port-Vendres**
- Madame Fabienne CHAUVINEAU Directrice du Syndicat Mixte MP2 et Monsieur François TROUQUET Directeur adjoint du Syndicat Mixte MP2**
- Monsieur et Madame CUCCHIARA, habitants de Port-vendres**
- Monsieur Paul LEBERGER**
- Monsieur Clément GATTO, docker au port de Port-Vendres**
- Monsieur ZAGHORA**
- Monsieur Jean-Pierre FONT**
- Syndicat Professionnel des Pilotes Maritimes**
- Madame Audrey Wavelet**
- Monsieur Nicolas DOZIO, habitant de Port-Vendres**
- Monsieur José Maria SISO VAZQUEZ SISO, ALLIANCE FERROVIAIRE TRANSPYRENNENNE**

**Sujet :** Enquête publique - Port de Port Vendres - Requalification du quai  
Dezoums à l'Anse des Tamarins

**De :** "> Leducq Sylvain (par Internet)" <s.leducq@gmail.com>

**Date :** 10/03/2017 10:01

**Pour :** enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-  
durable.gouv.fr

Bonjour,

Aujourd'hui plus que jamais, les collectivités territoriales doivent considérer avec acuité le bienfondé des investissements auxquels elles engagent les contribuables.

Ces investissements ne se font qu'à la condition qu'ils profitent au territoire et à ses habitants.

Investir dans une infrastructure, c'est donc croire en son utilité et son potentiel. C'est bien la reconnaissance de l'utilité pour le territoire du Port de commerce de Port Vendres.

Un port de commerce, surtout dans une zone à faible densité de population est un poumon économique.

Il crée de l'emploi direct et indirect, il fait entrer des richesses dans le pays.

Il justifie de maintenir le tissu administratif (Douane, Paf, gendarmerie, Capitainerie...) car il permet de faire entrer des taxes de douanes et autres droit de port.

Son existence même permet de s'ouvrir aux nouvelles opportunités de trafic.

Une des conditions pour maintenir un port attractif c'est d'avoir des infrastructures modernes et fonctionnelles adaptées aux nouvelles normes réglementaires.

Une autre c'est d'avoir des services réactifs et capables de répondre aux attentes du client. Investir dans le port de commerce c'est aussi reconnaître la qualité du travail de ses acteurs.

Quelle fierté pour un territoire de faire cohabiter si naturellement les activités de commerce, de pêche et de plaisance dans le plus grand respect d'un site qui fait rêver tous les marins ! c'est un motif de cohésion pour les port-vendrais.

Je souhaite pour le territoire que cette cohabitation continue longtemps. Pour

cela il faut continuer à agir pour le renouvellement de l'équipement portuaire.

J'approuve et je soutient la requalification du quai Dezoums.

Sylvain LEDUCQ  
3 rue des écoles  
66140 CANET EN ROUSSILLON

**Sujet :** Rehabilitation du quai dezoums

**De :** "> Josian Aleman (par Internet)" <josian.aleman66@gmail.com>

**Date :** 10/03/2017 10:45

**Pour :** enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

En tant que docker au port de Port Vendres, je suis pour la construction d'un 3e quai, pour le maintient et la création d'emplois.

**Sujet : Réhabilitation du quai dezoums**

**De : "> maxime.gatto@orange.fr (par Internet)" <maxime.gatto@orange.fr>**

**Date : 10/03/2017 10:54**

**Pour : enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr**

En tant que docker, petit fils de docker et fils de docker, je suis pour la réhabilitation du quai dezoums afin de pérenniser l'emploi sur port-vendres et pour que les infrastructures du port soient en adéquation avec notre activité qui ne cesse d'évoluer au fil du temps, si le port n'évolue pas un jour, le trafic portuaire risque d'être délocalisé sur d'autres ports bien mieux équipés.

MR GATTO MAXIME.

**Sujet : TR: Enquête publique – port de commerce de Port-Vendres – Requalification du quai Dezoums à l’Anse des Tamarins.**

**De : "> François Trouquet Plateforme MP2 (par Internet)"**

**<ftrouquet@plateforme-mp2.fr>**

**Date : 10/03/2017 11:19**

**Pour : "'enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr'" <anquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr>**

**Contribution à l’enquête publique – Port de Port-Vendres – Projet de requalification du quai Dezoum à l’anse des Tamarins.**

La Plateforme multimodale MP<sup>2</sup> occupe un positionnement stratégique sur l'un des neuf grands corridors logistiques identifiés par l'Europe, le Corridor Méditerranéen. De ce positionnement géographique sont nés un savoir-faire et une logistique puissante et efficace au travers de six sites logistiques, mis en œuvre par des entreprises majeures dans ce domaine. Afin de renforcer et asseoir durablement cet atout logistique, une structure idoine a été créée en 2003 par la volonté commune du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales et de Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération : le Syndicat Mixte MP<sup>2</sup>. La Région est venue conforter cette structure en y adhérant en 2012.

Le syndicat mixte est une structure d'appui, d'accompagnement, d'animation et d'expertise en matière de logistique/transport que ce soit ferroviaire ou maritime pour le département des Pyrénées-Orientales. Il favorise la mise en œuvre de la politique de report modal de ses trois collectivités membres. En effet, avec près de 13 000 poids lourds par jour à la frontière franco-espagnole, voire plus sur les pics saisonniers, l'enjeu du report modal de la route vers le ferroviaire et/ou le maritime est vital pour notre territoire.

Le projet de requalification du port de Port-Vendres s'inscrit parfaitement dans cette politique de transports durables, alternatifs au tout routier, en permettant non seulement de consolider l'existant, mais également d'envisager de nouveaux trafics. Il s'inscrit également dans la politique départementale en faveur de l'économie et de l'emploi et plus généralement dans la politique de l'Union Européenne de rééquilibrage des trafics par les ports de Méditerranée.

Dans cette chaîne logistique le port de Port-Vendres est en étroite interaction avec Saint Charles International, 1<sup>er</sup> centre d'éclatement de fruits et légumes en Europe, devant la Hollande et l'Italie, avec 1.5 millions de tonnes commercialisées en moyenne chaque année, ainsi qu'avec le terminal combiné rail/route de Perpignan et les terminaux ferroviaires du Boulou.

Saint Charles International a en effet entamé depuis quelques années une stratégie de diversification de ses origines d'approvisionnements avec le Maroc (environ 400 000t/an) notamment et favorise la voie maritime en amont, au travers de la ligne Agadir-Port-Vendres. L'excellence du climat social sur le port et la qualité de sa main d'œuvre sont un atout de taille dans le choix des touchés portuaires pour un armateur, tout particulièrement pour de la marchandise sensible telle que les fruits et légumes frais. Toutefois, compte tenu de l'état des quais et de l'exploitation actuelle (bateau compagnie fruitière), bien que les volumes potentiels existent, il est difficile d'augmenter le nombre de rotations en provenance d'Agadir, et ainsi offrir plus de souplesse dans les rotations et donc augmenter les volumes par voie maritime. La réhabilitation du quai le permettra.

Dans cette chaîne logistique Port-Vendres est également idéalement situé pour proposer des services s'apparentant à des autoroutes de la mer, encouragées par l'Union Européenne, afin de reporter des trafics

routiers vers le maritime. La région du sud de l'Espagne concentre la plus grosse part de la production de fruits et légumes d'Europe, engendrant des exportations très conséquentes : à titre d'exemple, la seule zone de Murcia a exporté près de 3M de t en 2015, soit environ 84 000 camions. L'Espagne est le 1<sup>er</sup> fournisseur de Saint Charles International. Il existe donc un potentiel conséquent de trafics aujourd'hui effectués par la route qui pourrait être basculé vers le maritime. Un projet a été étudié en ce sens avec l'armateur Suardiaz, entre Almería vers l'Europe du Nord, via Port-Vendres et le terminal de Perpignan, mais a dû être mis en stand-by récemment du fait des capacités insuffisantes des infrastructures du port, alors que ce report modal rentre parfaitement dans les préconisations de l'Union Européenne.

En termes économiques, il existe un autre projet de taille, le projet de zone logistique porté par la société APRC, sur Tresserre. Le site de Tresserre s'est imposé du fait de la proximité des voies de communication que sont les autoroutes, les terminaux logistiques routiers et ferroviaires de Saint Charles et du Boulou, mais essentiellement par la proximité du port de Port-Vendres. Le port de Port-Vendres est un élément stratégique du développement de la future plateforme logistique dont l'objectif est de créer un lien direct et permanent entre le site et l'Algérie. Aujourd'hui, la façon la plus performante et économique est de relier l'Algérie à Tresserre par la voie maritime étant donné la durée du transit routier ou en l'absence de liaison ferroviaire.

Les flux logistiques, tout au long de l'année, seraient organisés au départ de Port-Vendres vers les bases logistiques algériennes de Sétif, Oran et Oued Smar, par des navires de type RO-RO.

Dans l'état actuel du port, il serait très compliqué de traiter les trafics annoncés par APRC. Si les travaux de réhabilitation du quai Dezoum ne sont pas lancés, APRC se verra sûrement contraint de se tourner vers des solutions route/mer par l'Espagne et notre territoire perdrait tout le bénéfice maritime de ce projet, voire une partie de son intérêt.

Par ailleurs, autre aspect important, il permettrait un rééquilibrage des flux du port vers l'export, une diversification des trafics et donc une moindre dépendance du port à un seul trafic socle et un seul opérateur. L'impact économique du projet sur le port est également important :

- Sur l'emploi
- Sur l'économie locale de la ville de Port-Vendres.

D'autres projets existent également (Turquie, pays vers lequel Saint Charles International souhaite se diversifier, ligne avec Tanger en RORO, Nador) mais il est difficile de construire des projections économiques poussées dans la mesure où très rapidement l'avancement de ces projets se heurte à l'écueil rédhibitoire du manque de capacité d'accueil des infrastructures.

Beaucoup de retard a été pris sur ce projet et la réhabilitation du quai Dezoum devient plus qu'urgente, car au-delà des projets qui viennent d'être cités, le maintien de l'existant, tout simplement, représente un enjeu économique de taille, dans un département avec l'un des plus forts taux de chômage de France. Rappelons que le port c'est 200 emplois directs pour l'activité commerce (600 avec les emplois indirects, induits et les autres activités du port) ; que l'activité fruits et légumes est fortement génératrice de main d'œuvre, contrairement à d'autres ports qui peuvent avoir des tonnages plus importants (1 100 000t d'hydrocarbures sur Port-La-Nouvelle par exemple) mais qui ne nécessitent que très peu de manutention. La logistique et l'ensemble des sites de MP<sup>2</sup>, c'est plus de 700 entreprises, 10 300 emplois et un chiffre d'affaires avoisinant les 4 Mds d'euros. Les sites s'interconnectent les uns avec les autres et les développements et a contrario l'absence de développement d'un site impactent fortement les autres. Ne pas réaliser cette infrastructure, c'est à terme, priver les sites du Boulou, de Perpignan, de Tresserre d'opportunités de développement, car les trafics ne se reporteront pas sur Port-La-Nouvelle ou Sète ; c'est s'inscrire à l'encontre des objectifs de la Cop21.

**Fabienne CHAUVINEAU**  
**Directrice du Syndicat Mixte MP<sup>2</sup>**

**François TROUQUET**  
**Directeur Adjoint**

**du Syndicat Mixte MP<sup>2</sup>**

---

Avast  
logo

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.  
[www.avast.com](http://www.avast.com)



**Sujet : Fwd: "enquête publique - port de Port-Vendres - Requalification du quai Dezoums à l'Anse des Tamarins"**

**De : "> Paolo Cucchiara (par Internet)" <archicuc@orange.fr>**

**Date : 10/03/2017 11:35**

**Pour : <enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr>**

Témoignage de Monsieur et Madame Cucchiara. 7 Ter, route de la Mirande 66660 Port Vendres

Nous tenons à vous préciser que nous sommes contre la création d'un troisième quai maritime à Port Vendres.

En effet il n'y a pas assez de trafic et la création d'un troisième quai n'a aucune raison de voir le jour.

Ce projet est inutile: il faut améliorer les infrastructures actuelles sans dégrader encore plus le paysage puisque il serait question de détruire la plage de tamarins et d'abimer encore plus notre environnement : voir la fermeture de l'ancienne criée qui a fait place à un soit disant carénage à ciel ouvert .....

Nous attirons votre attention sur le fait que les habitants et les commerçants se plaignent des nuisances sonores et des nuisances écologiques (qualité de l'air en particulier) dus aux fonctionnement continu de vieux bateaux de transport marchandise à quai qui polluent l'air: là il s'agit d'un véritable ras-le bol

On veut la mort de Port Vendres et encore une fois on va gaspiller l'argent public lorsque des simples solutions d'aménagement sont envisageables pour favoriser la vie des habitants et du commerce locale.

Monsieur et Madame Cucchiara



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

—Pièces jointes :—

Enquêteur MC (2).docx

20,3 Ko

**Collectif des Associations de la Côte Vermeille**  
**et Association Port-Vendres et les Port-Vendrais**

11 Route de Banyuls - 66660 Port-Vendres

Le Président

J-C. Bisconte de Saint-Julien

Port-Vendres, le 21 février 2017

**Objet : falsification de données et dissimulation du risque**

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous souhaitons faire toutes les réserves sur l'étude d'agitation, jointe en annexe au dossier d'enquête, qui ne semble pas avoir été étudiée par les services de l'Etat, ce qui aurait pourtant permis de constater que les données de bathymétrie proposées étaient fausses et qu'en conséquence les conclusions de cette étude ne sont pas recevables.

Les faits énoncés, ci-après, démontrent des vices de fond et de forme et une suspicion forte de faux intellectuel au sens de l'article 441-1 du Code Pénal.

1 – Le dossier « requalification du quai Dezoums » est sans différence significative avec le dossier de 2008/2009 « Création d'un quai mixte à l'anse des Tamarins », pour lequel le Préfet des PO a donné une « autorisation permanente » de réalisation du projet par son arrêté du 27 mars 2009, sous plusieurs réserves dont :

« 3-1 Etude d'agitation du plan d'eau du port : une nouvelle étude d'agitation sera transmise par le bénéficiaire au préfet et au service chargé de la police de l'eau afin de confirmer que le projet de quai n'induit pas d'aggravation significative des agitations résiduelles à l'intérieur du port. Cette étude devra s'appuyer sur une bathymétrie actualisée des bassins portuaires et sur les données récentes acquises dont celle du nouveau houllographe de Banyuls sur Mer. Les travaux de construction du quai ne pourront débuter avant validation de cette étude par les services de l'Etat compétents ».

On suppose que les services compétents sont le CETMEF et la DREAL.

2 – Les mêmes services de la Préfecture ont écrit sur le projet Dezoums, par courrier du 16 décembre 2016, joint au dossier d'enquête « le dossier n'appelle pas de remarques particulières....», en l'absence de l'étude d'agitation et de l'avis de la DREAL.

3 - La DREAL, en tant qu'autorité environnementale dépendante du Préfet de Région, indique page 4 de son rapport du 20 décembre 2016 annexé à l'enquête publique, que « l'étude d'agitation n'est pas jointe au dossier » et malgré l'absence de cette pièce fondamentale, ne prend aucune réserve dans ses conclusions.

4 – Il apparaît sur une page du dossier d'enquête que le CETMEF, la DREAL, la DMTM et le Conseil général ont été associés « à cette étude d'agitation » pour la valider. Or, la DREAL donne un avis « sans étude d'agitation », le CETMEF ne donne aucun avis publié... ce qui permet de dissimuler ses remarques précédentes du 5 janvier 2010 (son courrier référencé DPMVN/09.90) sur l'étude d'agitation produite par le Département :

Extrait : « les nouvelles simulations montrent globalement un impact plus néfaste du futur aménagement, particulièrement remarquable pour une condition incidente de NE, au niveau des ouvrages localisés au fond du port (vieux port, quai de la presqu'île et nouvelle darse) » « Par ailleurs, en comparant les figures pour l'essai n°2 (le plus favorable en terme d'agitation dans le port), les niveaux d'agitation passent de 1,50 -2 m à plus de 2,50 m dans le vieux port. L'augmentation est donc plus importante, supérieure à 50 cm. »

5 – Tous les avis, des organismes consultés, ont été formulés, en l'absence de l'étude d'agitation (et de l'avis de la DREAL) alors qu'il s'agit de la pièce primordiale de tout projet d'ouvrage portuaire. Par ailleurs, le CETMEF, la DREAL et la DDTM, prétendument consultés, auraient « cautionné » ces fausses données? C'est donc tout le projet portuaire qui doit être remis en cause car il est incompatible avec la sécurité des biens et des personnes et avec les directives XYNTHIA du gouvernement. Son maintien serait lourd de conséquences pour la ville qui serait sous la menace accrue de submersions et de destructions, avec déjà huit tempêtes qui l'ont touché durement ces quinze dernières années.

6 - L'étude d'agitation de 2013, annexée au dossier est calée sur une carte bathymétrique « modèle état projet » fausse, qui prend pour hypothèse de calcul un port recreusé partout à 10 m au moins et à 15 m au plus. Ce qui ne correspond pas au projet présenté et à sa réalisation. Les profondeurs du port jusqu'à la ligne des 15 mètres, sont de 3 mètres à 10 mètres.

Une telle présentation supposerait que le port soit entièrement dragué (200.000 à 500.000 m<sup>3</sup>), alors qu'il est prévu de draguer 22.000 m<sup>3</sup> de matériaux divers.

Cette falsification des données permet de présenter un port en eaux très profondes avec comme effet de calmer les houles internes, dont on sait qu'elles sont dues pour beaucoup à l'envasement du port.

Toutes les conclusions issues de ce faux modèle sont irrecevables et en conséquence le dossier d'enquête public l'est aussi. Le maître d'ouvrages et les services de l'état, responsables directs de cette situation doivent en être informés et en tirer toutes les conséquences.

Par ailleurs, il convient de noter le « lissage » dans le mode de calcul qui permet de « noyer » les quelques jours de tempêtes, dans un calcul global permettant d'affirmer que l'augmentation de la houle serait non significative. Nous vous demandons d'informer le Maire de Port Vendres, le Préfet des PO et le Préfet de la Région de leur responsabilité directe en ce qui concerne les biens et les personnes en cas de tempête, car des vagues de plus de quatre mètres ont été constatées, dans l'avant port, en 2008.

Nous vous demandons de tenir compte de l'ensemble de nos remarques et de nos demandes et d'informer le maître d'ouvrage et les services préfectoraux concernés. Il apparaît inconcevable que cette enquête publique, faisant suite à celle de 2008 annulée par le Tribunal Administratif de Montpellier et par le Conseil d'Etat et basée soit disant sur de nouveaux éléments dont une étude d'agitation qui s'avère être un « faux », puisse être maintenue en l'état.

**Sujet : Avis**

**De : "> Paul Leberger (par Internet)" <paulleberger@rocketmail.com>**

**Date : 10/03/2017 12:35**

**Pour : "enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr" <enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr>**

...Enfin toute cette insistance sur ce "projet", cela depuis 20 ans , et malgré son infaisabilité nous le rend tout à fait SUSPECT .

Non seulement il dérange et contrarie la population riveraine mais n'est étayé en amont par aucun réel travail de prospection commerciale aucune dynamique par la CCI de conquête des marchés efficace ...

Pour l' instrument économique départemental important qu'est Port-Vendres, d'autres options de développement prometteuses nous tendent les bras ... Et le bilan financier de la plaisance ne demande qu'à s'arrondir .

En conclusion . Le commerce maritime c'est impérativement hors agglomération à Port-La-Nouvelle, la grande croisière à Sète et l'avenir de Port-Vendres un port de plaisance bien sécurisé pour le yachting.

**Sujet : Enquête publique quai Dezoums**

**De : "> gatto.clement@orange.fr (par Internet)" <gatto.clement@orange.fr>**

**Date : 10/03/2017 13:48**

**Pour : enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr**

Je suis docker, et suis favorable à la réhabilitation du quai Dezoums.  
L'avenir économique du port de Port Vendres passe par la construction de ce 3ème quai. D'une longueur supérieure aux quais existants il a pour objectif de diversifier les trafics, d'accueillir des navires de plus fort tirant d'eau, de permettre la pérennité des emplois et d'en créer de nouveaux.  
La réhabilitation du quai Dezoums est aussi nécessaire pour améliorer les conditions d'exploitation avec une sécurité optimale.

GATTO Clément.

**Sujet : (No Subject)**

**De : "> r.v.zaghora (par Internet)" <rvzg@protonmail.com>**

**Date : 10/03/2017 15:54**

**Pour : "enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr" <enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr>**

Monsieur le commissaire enquêteur,

je lis beaucoup de lettres qui parlent d'envoyer les bateaux de port vendres à sète.  
Moi, j'habite à sète et on en a marre aussi de respirer les fumées nauséabondes et malsaines des cargos, alors envoyez les bateaux ailleurs si vous voulez, mais pas chez nous.  
alors merci d'en tenir compte.

r.v.zaghora.

Sent with [ProtonMail](#) Secure Email.

**Sujet : soutien au projet du port de commerce**

**De : "> marielaetitia andreotti (par Internet)" <marielaetitia.andreotti@sfr.fr>**

**Date : 10/03/2017 15:57**

**Pour : enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr**

je suis natif de Port-Vendres,nous avons besoin de ce port de commerce qui nous apporterez du travail aussi bien pour les dockers professionnels,mais aussi pour les occasionnels,.  
Ce projet est indispensable au developpement economique de notre village !  
C'est pourquoi il est indispensable de maintenir ce projet

**monsieur Font Jean-Pierre**

**Sujet : Enquête publique-Port Vendres- requalification du quai Dezoum**

**De : "> sppmplnpv . (par Internet)" <pilonov@gmail.com>**

**Date : 10/03/2017 16:12**

**Pour : enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr**

Bonjour,

Le Service du Pilotage est un maillon indispensable du transport maritime car, de par leur activité, les pilotes maritimes contribuent à la sécurité des personnes et des biens, à la protection de l'environnement, en mer et dans le port, ainsi qu'à la fluidité des trafics commerciaux.

Il exécute une mission de service d'intérêt général au profit des paquebots, des navires à marchandises et des navires militaires, 24h/24 365 jours par an.

Il accompagne également techniquement les institutionnels du port dans leurs projets et prospections commerciales. À ce titre, il a été largement consulté pour la requalification du quai Dezoums en participant à une étude de manoeuvrabilité par simulation numérique.

Le Syndicat Professionnel des Pilotes Maritimes est un acteur historique du port de Port-Vendres, constitué de 3 pilotes, en plus de ceux-ci, cette structure de droit privé emploie dix salariés.

Les infrastructures portuaires sont les outils de travail au quotidien des pilotes et de l'ensemble des services portuaires. Comme toute entreprise, le pilotage a besoin d'outils adaptés pour mener à bien sa mission et satisfaire le client.

Cette requalification est indispensable pour la pérennité du Port de Commerce de Port Vendres :

Il permet d'accueillir en toute sécurité à ce poste les navires aux standards actuels.

Ceci permet de maintenir l'activité du Port qui génère richesse et emplois en soutenant un tissu économique et administratif (manutentionnaires, agents maritimes, lamaneurs, douanes...) dans une zone de faible densité de population.

Le syndicat soutient sans réserve le projet de requalification du quai Dezoums.



**Sujet : Quai Dezoums**

**De : "> Audrey Wavelet (par Internet)" <audreywavelet@gmail.com>**

**Date : 10/03/2017 16:39**

**Pour : enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr**

Bonjour,

En tant qu'ouvrier portuaire depuis bientôt quatre ans, et propriétaire à Port-Vendres, je me prononce pour le projet de réhabilitation du quai Dezoums.

Je pense qu'aujourd'hui, le port de commerce est "l'âme" de Port-Vendres. Ce serait vider la ville de son sens que de dire non à un projet qui permettrait de développer et diversifier une activité commerciale, économique et par la même de pérenniser un tissu social grâce aux nombreux emplois liés à l'activité.

Cordialement,

Audrey Wavelet.

**Sujet : quai Dezoums**

**De : "> dozio (par Internet)" <doziophil@gmail.com>**

**Date : 10/03/2017 16:50**

**Pour : <enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr>**

Nicolas Dozio

Etudiant en BTS tourisme

Habitant de Port Vendres

Monsieur le commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique je tiens à vous faire part de mon opinion :

Alors que l'humanité a sévèrement mis en danger nos perspectives de survie sur cette planète comment peut-on envisager un tel projet au détriment de la population et de sacrifier l'économique (dont la pertinence reste à démontrer) à notre santé et à l'avenir sanitaire de nos enfants ?

Ce projet ne vise qu'à favoriser / préserver l'intérêt de quelques consortiums dirigés par un « entrepreneur » détenant le monopole de l'exploitation portuaire.

La voix des citoyens vivants à Port Vendres doit être entendue de façon prépondérante ils sont ceux qui paieront comptant les conséquences polluantes de ce projet.

Ce projet qui date de presque 20 ans n'apportera rien aux Port-Vendrais. D'ailleurs comment, si il était si indispensable, survivent-ils depuis tout ce temps ?

L'abandon de ce projet ne nuira en rien aux emplois actuels mais ouvrirait une voie à d'autres projets plus écologique et économiquement raisonnables.\*

Je vous demande donc au nom de la raison de prendre en compte mon avis défavorable à la « requalification de quai Dezoums ».

J'ajouterais que ce projet ferait fuir un peu plus le tourisme de notre citée.

Avec mes respects, cordialement

N Dozio

---

[Avast](#)  
[logo](#)

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.  
[www.avast.com](http://www.avast.com)

**Sujet :** Enquête Publique – port de Port-Vendres –  
Requalification du quai Dezoums à l'Anse des Tamarins

**De :** "> AFTP (par Internet)" <admin@aftp.eu>

**Date :** 10/03/2017 16:58

**Pour :** enquetes-publiques.dmmc.dreal-  
occitanie@developpement-durable.gouv.fr

Madame, Monsieur

Notre organisation a connu en tout détail le projet publié dans le site web du Département des Pyrénées Orientales depuis déjà deux ans. Nous sommes en train de travailler sur différents dossiers avec l'exploitant du port, concernant le port de Port Vendres comme origine/destination de trafic ferroviaire et maritime combinés. Le quai Dézoums et les installations annexes envisagées font encore plus pertinents les projets ferroviaires et maritimes de transport en cours d'étude.

De ce fait, nous vous prions de retenir en tout moment le raccordement ferroviaire existant entre le port et la Gare SNCF de Port Vendres, et par la suite, le Réseau Ferré National. Il est très important de voir cela de manière holistique, c'est à dire, en faisant partie du Corridor Ferroviaire pour le fret numéro 6, de dimension Européenne. Pour mémoire, ce Corridor 6 s'étend depuis Algésiras jusqu'à la frontière d'Hongrie et Ukraine.

Nous vous confirmons notre intérêt à faire aboutir à un projet de transport ferroviaire les trafics de Port Vendres. Nous avons confirmé la viabilité de la remise en service du raccordement ferroviaire, apte pour gabarits nécessaires pour transports intermodaux encombrants.

De la même manière, et en vue du succès du cabotage de navires de croisières de plaisance, nous vous encourageons aussi à ne pas oublier le potentiel des trains touristiques pour relier Port Vendres et les endroits plus fréquentés de la Région Occitanie.

Nous restons à votre entière disposition pour faire avancer ce projet, et vous manifester notre support depuis l'autre versant des Pyrénées.

Cordialement,

**ALLIANCE FERROVIAIRE TRANSPYRÉNÉENNE**

**ALIANÇA FERROVIÀRIA TRANSPIRINENCA**

**ALIANZA FERROVIARIA TRANSPIRENAICA**



José María Sisó Vázquez Sisó

admin@aftp.eu

Espagne: +34 607413989

Carrer del Jardí 40

08202 SABADELL